

Intervention n°2

9h20 à 10h00 > L'Ardenne, trajectoire d'un territoire mis en tourisme de 1850 à nos jours.

Penchons-nous sur la genèse, les acteurs, le processus conduisant au développement de l'Ardenne comme espace touristique de 1850 à 1914. Voyons comment, sur ces bases, l'aventure touristique de ce territoire a évolué jusqu'à nous.

Stéphanie QUERAT - Dr en histoire, art et archéologie, licenciée en tourisme, chercheuse CPDT – IGEAT/ULB

Derek BRUGGEMAN - géographe et Dr en sciences, chercheur CPDT – IGEAT/ULB

Préalable : L'intervention de Madame Quériat et Monsieur Bruggeman s'accompagne de nombreux schémas et informations complémentaires. Nous vous invitons à consulter le compte-rendu en lien avec la présentation PPT annexée.

Intervention n°1 : La mise en tourisme de l'Ardenne : 1850-1914

Stéphanie QUERAT - Dr en histoire, art et archéologie, licenciée en tourisme, chercheuse CPDT - IGEAT/ULB

Présentation de l'intervenante :

Contact : stephanie.queriat@ulb.be

Après cette première analyse temporelle, penchons-nous plus particulièrement sur notre territoire ardennais. Pourquoi l'Ardenne est-elle devenue une « destination touristique » ?

La parole à Stéphanie Quériat, docteure en histoire, art et archéologie et licenciée en tourisme. Sa thèse, défendue en 2010, traitait de la mise en tourisme de l'Ardenne belge au 19^e siècle. Depuis le début des années 2000, elle travaille comme chercheuse au sein de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'ULB sur des problématiques liées au tourisme, aux paysages, à l'aménagement du territoire. Dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)*, elle co-dirige les atlas des paysages de Wallonie et participe à leur rédaction. Elle participe aussi pour l'instant – toujours dans le cadre de la CPDT - à une recherche qui s'attache à analyser le phénomène de friches touristiques en Wallonie.

La CPDT : Conférence permanente du Développement territorial. Son travail porte sur diverses problématiques liées à l'aménagement du territoire au regard des activités humaines, dont le tourisme.

Un peu d'histoire

Notons d'emblée que le territoire touristique est différent du territoire géographique. L'"Ardenne touristique" (globalement tout ce qui se trouve au sud du sillon Sambre et Meuse), est une *construction culturelle*.

Deux concepts entrent en jeu :

– La **mise en tourisme** : *le processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique.*

– L'**artialisation** : concept développé par le philosophe Alain Roger qui désigne l'intervention de l'art dans la transformation de la nature en paysage. Le "paysage" est, pour lui, une

invention culturelle, esthétisante. Cette transformation de la nature en paysage, cette esthétisation peut se faire directement sur le terrain. On parle alors d'artialisation in situ : c'est le cas, par exemple, du land art ou encore de l'art des jardins. Cette esthétisation peut également avoir lieu au niveau du regard du spectateur, de l'observateur : il s'agit alors d'artialisation in visu. Toute une série de médias, comme la peinture, la photographie, le cinéma, la publicité, la littérature, les guides de voyage vont ainsi influencer la manière dont le spectateur va percevoir ce qu'il voit.

Si l'on combine les deux, on peut distinguer **la mise en tourisme in situ** (la construction d'infrastructures touristiques) de **la mise en tourisme in visu** (comment le lieu touristique va se construire dans le regard collectif à travers/grâce à la peinture, la photographie, la littérature, la télé, Internet...)

1) MISE EN TOURISME IN VISU DE L'ARDENNE

Pour comprendre l'histoire du tourisme en Ardenne, plongeons-nous dans une étude des guides de voyage au XIX^e s. De 1850 à 1914, on en dénombre 250 ! Parmi les plus mémorables, retenons ceux de :

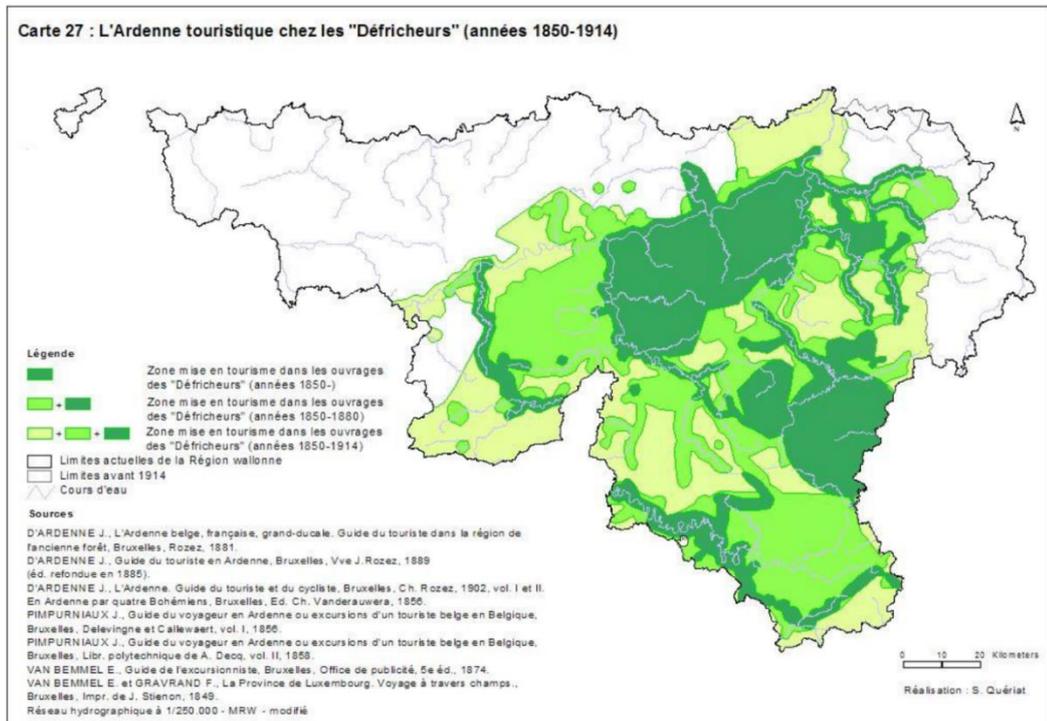
– **Jérôme Pimpurniaux**, *Guide du voyageur en Ardenne ou Excursions d'un touriste belge en Belgique* (1856-1858). Il est le premier à mettre en exergue le terme et le territoire de l'Ardenne" dans un sens touristique. Son guide, qui relate ses excursions personnelles, réalisées seul ou avec de la famille et des amis, se concentre essentiellement sur les grandes vallées.

– **Félix Delhasse, Théophile Thoré, Henri Marcette et Paul Dommartin**, *En Ardenne, par quatre bohémiens* (1856). Récits de voyages dans la Meuse et la Lesse.

– **Eugène Van Bemmel**, *Guide de l'excursionniste* (1859 - 1909). Son guide a rencontré un bon succès au 19^e siècle et a été réédité à de multiples reprises.

– **Léon Dommartin** (alias "Jean D'Ardenne"), le *Guide de l'Ardenne* (1881-1912) ; circonscrit plus globalement le territoire ; le guide publié pour la première fois en 1881 a été ensuite maintes fois remanié et complété, jusqu'à être publié en trois volumes.

Ces auteurs "défricheurs" de l'Ardenne touristique, comme les appelle Stéphanie Quériat, sont des érudits voyageurs. En phase avec ce qui se passe au niveau culturel en Europe à l'époque, ils mettent



en avant **une esthétique du pittoresque**, dans cette Ardenne qui émerveille par ses vallées, ses méandres, ses rochers, ses ruines historiques. **Ils y exaltent le passé d'une jeune Belgique qui se cherche une unité nationale**. D'autres guides apparaissent dans des grandes collections (guides Cook, Baedeker, Joanne, Michelin...), par des auteurs que l'oratrice appelle "les suiveurs".

De 1850 à 1914, le territoire touristique de l'Ardenne tel qu'il est décrit dans les guides va progressivement s'élargir. Axé au départ sur les grandes vallées encaissées et quelques autres territoires, il va ensuite s'étendre de proche en proche et s'adjoindre les territoires interstitiels. A la veille de 1914, l'ensemble du territoire situé au sud du sillon sambro-mosan (ou presque) peut être visité, un guide touristique à la main. A noter que la pratique de la villégiature se développe surtout en Ardenne **à partir de 1880**. Auparavant, le voyage tel que le conseillent les guides touristiques est avant tout un voyage itinérant.

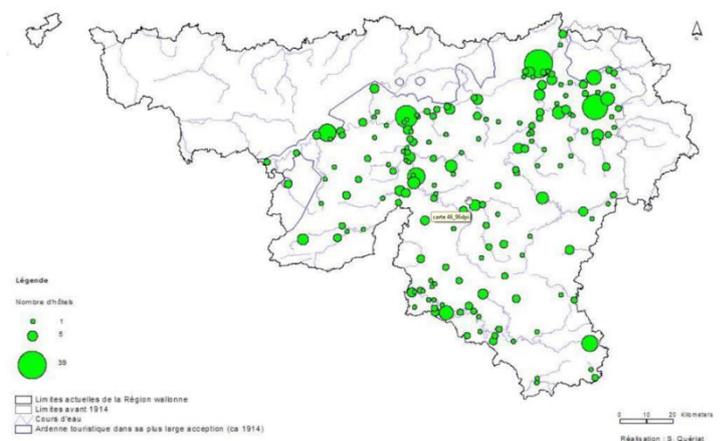
Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, en retard par rapport à ce qui est explicité dans les guides des « Défricheurs », les guides des grandes collections continuent à limiter leurs descriptions aux grandes vallées (bref, comme dans les premiers guides belges).

Les auteurs qui vont favoriser la transformation de l'Ardenne en un espace touristique se connaissent et constituent un petit monde, qui est le reflet de ce qui se passe dans les sphères artistiques, intellectuelles et scientifiques de l'époque. Ce sont des érudits (professeurs d'université, journaliste, etc.). Ils sont originaires des villes, ont une sensibilité libérale et sont amateurs d'art.

2) MISE EN TOURISME IN SITU DE L'ARDENNE

Intéressons-nous présent aux **infrastructures touristiques**. Le nombre d'**hôtels connaît une croissance de 1850 à 1890**, puis une certaine stabilisation. Au début, ils répondent à des pratiques de voyage à pied, avec la prédominance de quelques villes (Liège et Spa). Dès 1880, on les voit apparaître dans des "lieux interstitiels", que le chemin de fer favorise. À la veille de 1914, les grandes vallées sont équipées, mais Liège et Spa dominant toujours. Stéphanie Quériat propose des cartes éloquentes, comme celle-ci.

Carte 46 : L'hôtellerie touristique en Ardenne dans les années 1910



L'hôtel ardennais est de type familial et les femmes y jouent un rôle important. Les hôteliers ardennais appartiennent à la bourgeoisie (petite). L'hôtel ardennais rencontre en ce sens son public qui appartient également majoritairement à cette catégorie sociale pleine de nuances. L'offre hôtelière va s'adapter progressivement à la demande (ou fréquentation). Au début, les établissements sont de petite taille. Ils s'accroissent ensuite par l'ajout d'annexes ou en rehaussant les bâtiments d'un étage (ce qui apparaît nettement en comparant des photos prises à des époques différentes); l'hôtel ardennais est également assez pérenne: à la veille de 1914 il n'est pas rare de rencontrer un hôtel qui existe depuis déjà 40 ans.

Toujours dans le volet "in situ", l'exploitation financière des curiosités, l'aménagement d'attractions touristiques sont rares ; les curiosités restent souvent des lieux libres d'accès,

gratuits, avec guides occasionnels ou que l'on regarde de loin depuis l'extérieur. Seules exceptions : les grottes, nombreuses, attractives et qui feront rapidement l'objet d'un commerce.

Qui sont les touristes qui parcourent l'Ardenne ?

D'après un examen du Livre d'Or des Grottes de Rochefort, contenant quelques 17.000 signatures entre 1875 et 1891, on peut affirmer que **le touriste est à cette époque majoritairement belge, urbain et périurbain. Il appartient majoritairement à la bourgeoisie. On note également quelques aristocrates et également des populations plus modestes.** Elles visitent en effet l'Ardenne grâce à diverses associations philanthropiques qui encadrent les loisirs ouvriers. . On constate enfin une forte saisonnalité dans les visites, avec des **pic en juillet et août (et les dimanches).**

La première guerre mondiale marque un coup d'arrêt, mais le tourisme reprend ensuite.

D'après un examen du Livre d'Or des Grottes de Rochefort, contenant 17.000 signatures entre 1875 et 1891, on peut affirmer que **le touriste est à cette époque majoritairement belge, périurbain et bourgeois, avec un peu d'aristocratie et un peu de population modeste** (dont les ouvriers qui profitent du dimanche pour voyager en train). On constate une forte saisonnalité (en courbe de Gauss), avec des **pic en juillet et août (et les dimanches).**

La guerre de 14 marque un coup d'arrêt, mais le tourisme reprend ensuite.

Intervention n°2 : L'évolution du tourisme après 1914.

Derek BRUGGEMAN - géographe et Dr en sciences, chercheur CPDT – IGEAT/ULB

Présentation de l'intervenant :

Contact : derek.bruggeman@ulb.be

En compagnie de monsieur Derek Bruggeman, poursuivons notre découverte du développement du tourisme dans nos régions depuis 19014 jusqu'à nos jours. Originaire de la région namuroise, il est géographe et possède un doctorat sur le suivi et les causes des changements forestiers en milieu tropical. Depuis 2017, il travaille à l'IGEAT-ULB sur des projets de la CPDT, en particulier sur les questions paysagères et d'artificialisation des sols avec une approche de terrain (randonnée, vélo) et cartographique.

L'après-Deuxième Guerre mondiale voit une démocratisation de l'activité touristique (+ influence des congés payés).

Les années 1950 se résument par les 4 "S" : sand, sea, sex & sun. Une façon de souligner l'intérêt pour les rivières et les plans d'eau. C'est le début du **tourisme de masse**, avec, en Ardenne, les campings, les villages de vacances, les parcs à thème, les domaines récréatifs et sportifs,

Durant les années 1970-80, se développe, en ville, le tourisme d'affaires et les courts séjours et, à la campagne, le tourisme rural avec de nouvelles formes de logements comme les gîtes et les chambres d'hôtes. Le tourisme est vu comme un facteur de développement et de dynamisation des territoires.

La situation territoriale actuelle du tourisme est ensuite décrite. Le travail de l'équipe de la CPDT a consisté en l'analyse des attractions et des hébergements, basée sur les données du CGT (Commissariat général au Tourisme ou Wallonie tourisme CGT -

www.tourismewallonie.be/) et des sources complémentaires (afin notamment d'inclure les hébergements issus de l'économie collaborative).

Des fiches pour présenter chaque type d'infrastructures ont été réalisées dans le cadre de la recherche CPDT "Tourisme et territoire" ¹ et regroupées au sein de deux publications. Échéance : printemps 2022.

Après quelques préliminaires méthodologiques, la présentation propose quelques chiffres :

- fin 2019/début 2020, on dénombrait ~250.000 places-lits en Wallonie, résidences secondaires incluses ;
- les hôtels ne représentent plus que 10 % de la capacité totale d'hébergement ;
- les campings plutôt stables depuis le début du siècle amorcent peut-être un déclin en termes de capacité ;
- les hébergements de terroir présentent une « évolution contrastée ».

Autres faits :

- la progression des hébergements hors reconnaissance officielle ;
- le boom des hébergements issus de l'économie collaborative (1/5^e de la capacité wallonne !).

L'analyste aborde la forme architecturale des hôtels, leur localisation (avec une concentration dans et en périphérie des grandes villes, autour des Hautes-Fagnes, en Basse-Semois et à Durbuy), l'âge du bâti (le plus ancien étant concentré dans les vallées touristiques, le plus récent, soit après 1945, au sud des Hautes-Fagnes, au nord du sillon Sambre-et-Meuse et en Lorraine).

L'évolution de l'activité hôtelière : le pic du nombre d'enseignes hôtelières est atteint en 1970 ; on observe ensuite une décroissance à l'échelle wallonne. Dans les petites villes, où il y avait généralement un ou deux hôtels au milieu du siècle dernier, ils ont disparu. A l'inverse, l'augmentation des hôtels s'est produit de manière localisée en lien avec le développement de certaines formes de tourisme, en particulier le tourisme d'affaires. [Pour plus d'informations, on se réfèrera à la présentation de M. Bruggeman f].

Concernant **l'hébergement de terroir et meublés**, on constate une répartition relativement homogène avec cependant une concentration sur l'axe Semois-Hautes-Fagnes. Au plan de secteur, ce type d'hébergement se situe majoritairement dans des zones d'extension d'habitat et dans des zones agricoles. Concernant le taux d'occupation, il est globalement faible.

N. B. La concentration touristique dans certaines localités, du fait de ce type d'hébergements additionné aux hébergements de plateformes de location à court terme et aux secondes résidences, entraîne parfois des nuisances et une pression sur l'immobilier, ce qui se traduit par une cohabitation difficile entre touristes et locaux.

Intéressons-nous aux **territoires concentrant les flux touristiques**. Ces territoires ont été identifiés par l'étude sur base du travail de localisation et de caractérisation touristique des attractions recensées par le CGT et des hébergements, ce qui génère de nombreuses données. [Sa restitution est assez technique et l'on se reportera au diaporama pour en apprécier la

¹ <https://cpdt.wallonie.be/recherches/finalisees/annee-2021/tourisme-et-territoire-gerer-le-passe-et-preparer-lavenir-r4>

Fiches touristiques : <https://cpdt.wallonie.be/publications/hors-series/hors-series-6>

pertinence en fonction de son intérêt propre]. On peut retenir que les territoires concentrant les flux de touristes couvrent environ 900 km² soit 5,6 % du territoire de la Wallonie francophone et regroupent 85 % des touristes séjournant en Wallonie et/ou visitant des attractions. Outre les vallées touristiques, cette carte met notamment en évidence l'attractivité des Hautes-Fagnes.

Un gros plan sur **la région de Stavelot et Trois-Ponts** nous apprend, selon cette analyse, qu'elle *foisonne en territoires touristiques*. *Si certains territoires, comme celui de Coo-Trois Ponts, sont équilibrés entre attractions et mixité d'hébergements, d'autres sont plus focalisés sur les hébergements, comme celui groupant Vielsalm et Wanne*. Dans ces derniers, les attractions payantes ne représentent pas l'attrait unique pour les touristes de séjour.

CONCLUSIONS

À l'échelle wallonne, on est en présence d'un **tourisme de séjour** toujours axé sur les **territoires touristiques historique**, qui s'élargissent cependant de plus en plus. Les vallées "ardennaises" continuent de focaliser les flux touristiques auxquelles s'ajoutent ailleurs des attractions aquatiques, d'affaires, industriel, de terroir, sportives, etc. À l'avenir, ce tourisme va devoir s'adapter à la stratégie territoriale wallonne qui inclut de nouveaux paramètres suite au changement climatique, à la crise sanitaire récente et à la transition digitale.